



14ème législature

Question N° : 4122	De M. René Dosière (Socialiste, républicain et citoyen - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > fonctionnement	Analyse > cabinet. membres. rémunérations. statistiques.
Question publiée au JO le : 11/09/2012 Réponse publiée au JO le : 15/01/2013 page : 546		

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le ministre de l'éducation nationale lui communique les informations suivantes : à la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

A la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres du cabinet du ministre de l'éducation nationale, hors personnels de soutien, la moyenne des trois rémunérations les plus élevées (primes et indemnités comprises) s'élevait à 116 853 € nets annuels.